



PROTOCOLE D'ENTENTE

sur le PLAN DE TRAVAIL DE 2019

OFFICE CANADA–NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ET

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Pêches et Océans Canada (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) collaboreront aux projets décrits ci-dessous, dans le but d'améliorer les mécanismes et pratiques actuels et de mettre en œuvre des mesures environnementales de protection et de conservation dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse. Le plan de travail n'empêche pas le MPO, ECCC et l'OCNEHE de travailler sur d'autres questions ou projets prioritaires qui pourraient être décelés au cours de l'année civile 2019.

Projet 1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités

Description du projet :

L'OCNEHE, le MPO et ECCC ont tous des responsabilités législatives et réglementaires liées aux activités pétrolières extracôtières de la Nouvelle-Écosse. Il est donc souhaitable que les organismes élaborent un ensemble de domaines d'intérêt pour le travail en collaboration et qu'ils élaborent des stratégies afin de s'assurer que des ressources sont disponibles pour mener à bien ce travail.

Pour atteindre ce résultat, les trois parties ont convenu de se rencontrer au besoin, et au moins une fois par année, pour discuter des travaux prévus et les planifier, et déterminer les priorités. Ces réunions seront dirigées par le président du comité de mise en œuvre.

Livrables :

- Discussions sur les questions/domaines nécessitant un travail en collaboration, et une estimation des charges de travail connexes.
- Élaboration d'un plan de travail annuel conjoint pour 2019, coordonné par l'OCNEHE, avec le MPO et ECCC.

- Les membres du comité de mise en œuvre continueront d'identifier les personnes responsables au sein de leur organisme qui coordonneront les projets du plan de travail.
- Le MPO, ECCC et l'OCNEHE coordonneront un groupe de travail pour répondre aux besoins de communications externes des trois parties.

Calendrier : En cours

Chefs d'équipe de projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Lisa Fougère (ECCC)

Rhea King (MPO, Maritimes) et Alain Hébert (MPO, Golfe)

Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

Mike Wambolt (MPO, Maritimes)

Barbara Fullarton (ECCC)

Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Projet 2 – Évaluation environnementale

Description du projet :

Les signataires du plan de travail partagent un intérêt commun dans l'amélioration du processus d'évaluation environnementale, de sorte que les répercussions soient comprises, gérées de façon efficace et efficiente. L'échange d'expertise et d'information est essentiel à la réalisation d'une évaluation environnementale (EE) qui respecte les obligations de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC. Ce projet facilitera cet échange et veillera à ce que des liens appropriés soient établis avec d'autres éléments pertinents du plan de travail.

Les évaluations environnementales stratégiques (EES) sont effectuées au besoin par l'OCNEHE, et contribuent à éclairer le processus d'appel d'offres. Le MPO et ECCC travailleront en collaboration avec l'OCNEHE pendant le processus de préparation de l'EES.

Livrables :

- Poursuite de la coopération en ce qui concerne les engagements pris à la suite de l'EE relatifs à la désaffectation du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable (SOEP), à la désaffectation du projet de Deep Panuke et au programme de forage de BP, y compris le suivi de la conformité.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des évaluations environnementales stratégiques (EES) en cours d'élaboration et/ou d'examen. En 2019, les EES existantes de l'OCNEHE seront examinées et mises à jour le cas échéant.
- Une fois que le nouveau processus d'évaluation d'impact aura été finalisé, l'OCNEHE coordonnera un atelier avec le MPO et ECCC pour discuter du processus.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur les évaluations environnementales (EE) au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

Calendrier : En cours

Chef d'équipe de projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Michael Hingston (ECCC)

Mike Wambolt (MPO, Maritimes)

Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Projet 3 – Surveillance des effets sur l'environnement

Description du projet :

L'OCNEHE, ECCC et le MPO ont élaboré le Cadre de coordination de la surveillance des effets sur l'environnement (SEE) (décembre 2018) pour faciliter la coordination d'un examen des nouveaux programmes de SEE et des résultats des programmes terminés ou en cours. Le programme de SEE de SOEP et le programme de SEE de Deep Panuke sont en cours et revus annuellement, conformément au Cadre. Ce sera la dernière année du programme de SEE de Deep Panuke.

Livrables :

- Examen continu des programmes de SEE de Deep Panuke et de SOEP et de leurs résultats, selon les besoins (MPO, ECCC et OCNEHE).

Calendrier : 1^{er} juin 2019

Chef d'équipe de projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Maria Dober (ECCC)

Mike Wambolt (MPO, Maritimes)

Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Projet 4 – Activités de réglementation

Description du projet :

Plusieurs activités en cours nécessitent la collaboration régulière de l'OCNEHE, d'ECCC et du MPO en 2019 et dans les années à venir.

Livrables :

- ECCC, le MPO et l'OCNEHE s'efforceront d'entreprendre chaque année des activités mixtes de vérification de la conformité lorsque l'occasion se présentera, y compris des activités de surveillance et de vérification ou d'inspection, dans le cadre de leurs mandats respectifs.
 - Coresponsables de l'équipe Mike Wambolt (MPO, région des Maritimes), Guy Robichaud (MPO, région du Golfe), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE), et Carina Gjerdrum (ECCC).
- Le MPO, ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration de protocoles et de procédures d'enquête mixtes à utiliser dans les cas de non-conformité potentielle ou présumée des exploitants à des exigences

réglementaires qui se chevauchent (p. ex. *Loi sur les pêches, Loi de mise en œuvre de l'Accord*). Calendrier T4, 2019.

- Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, région des Maritimes), Guy Robichaud (MPO, région du Golfe), Dave Wood (ECCC), et Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- L'OCNEHE continuera à participer à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, ainsi qu'à l'établissement de listes, pour les espèces en péril, en participant à des ateliers, à des réunions et en répondant aux demandes de consultation.
 - Coresponsables de l'équipe : Heidi Schaefer (MPO, région des Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, région du Golfe), Julie McKnight (ECCC), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE).
- ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration de conseils concernant l'évitement et l'atténuation renforcée des impacts sur les oiseaux migrateurs, p. ex. l'océanite cul-blanc, et collaboreront à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de surveillance systématique mené par des observateurs formés pour rechercher, recueillir et documenter la présence d'oiseaux échoués sur les plateformes extracôtières.
 - Coresponsables de l'équipe : Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Carina Gjerdrum (ECCC) Calendrier : T4 2019
- L'OCNEHE et le MPO continueront de collaborer à l'élaboration d'exigences d'atténuation améliorées pour les programmes dans la distribution des espèces en péril, en mettant l'accent sur la baleine à bec boréale (d'ici le 30 mars 2019), la tortue luth et les baleines à fanons [(baleine bleue et baleine noire de l'Atlantique Nord) d'ici le troisième trimestre de 2019].
 - Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, région des Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, région du Golfe), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront à l'élaboration d'un cadre permettant de s'assurer que les risques pour les résultats escomptés en matière de biodiversité dans le cadre d'autres mesures efficaces de conservation par zone sont évités ou atténués.
 -
- Le groupe de travail sur la LEP de l'OCNEHE et de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) continuera de se réunir et d'échanger des renseignements au besoin afin d'aider à interpréter les exigences de la LEP et de fournir des conseils.
 - Coresponsables de l'équipe : Heidi Schaefer (MPO, région des Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, région du Golfe), Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Julie McKnight (ECCC)
- L'OCNEHE, ECCC et le MPO collaboreront à l'élaboration d'exigences normalisées en matière de rapports d'observation de la faune et de dépôt de données pour les exploitants.
 - Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, région des Maritimes), Carina Gjerdrum (ECCC), et Elizabeth MacDonald (OCNEHE)
- Collaboration et participation continues aux objectifs de recherche de divers groupes de financement, comme le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).
 - Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, région des Maritimes), Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Guy Robichaud (MPO, région du Golfe)

Calendrier : En cours, sauf indication contraire

Projet 5 – Gestion intégrée et conservation

Description du projet :

En vertu de la *Loi sur les océans*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité de diriger et de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée pour toutes les eaux marines et d'un système national de zones de protection marine (ZPM). Le ministre est également chargé de diriger les efforts visant à atteindre les objectifs du Canada en matière de conservation marine. Le ministre peut également établir des lignes directrices, des objectifs et des critères relatifs à la qualité du milieu marin. Dans les régions des Maritimes et du Golfe du MPO, il existe un certain nombre d'initiatives de gestion intégrée et de conservation qui nécessitent la sensibilisation, la participation et/ou la collaboration de l'OCNEHE.

Livrables :

- L'OCNEHE et le MPO collaboreront aux initiatives et aux structures de gouvernance élaborées en vertu de la *Loi sur les océans*, comme la Table de coordination régionale des océans (TCRO).
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront à l'appui de la planification, de la gestion et de la conservation de la ZPM du Gully et de la ZPM du banc de Sainte-Anne, du site d'intérêt (SI) du chenal de Fundy – banc de Browns et du site d'intérêt de la région du Golfe (emplacement exact à déterminer).
- L'OCNEHE et ECCC continueront à participer aux processus de développement du réseau fédéral de ZPM biorégionales, y compris les processus pour les nouveaux SI et les « autres mesures de conservation efficaces par zone », en mettant l'accent sur les zones définies.

Calendrier : En cours

Chefs d'équipe de projet :

Wendy Williams (MPO, région des Maritimes)
Richard Ruest (MPO, région du Golfe),
Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Glen Herbert (MPO, région des Maritimes)
Carole Godin (MPO, région du Golfe)
Karel Allard (ECCC)

Projet 6 – Préparation de l'intervention en cas de déversement et surveillance des déversements

Description du projet : ECCC, le MPO et l'OCNEHE ont des mandats indépendants, mais connexes concernant la préparation et la surveillance des urgences environnementales liées aux activités extracôtières. Ce projet facilite l'échange d'information afin d'assurer une approche coordonnée.

Livrables :

- Clarification des mandats, des compétences et des rôles d'ECCC, du MPO et de l'OCNEHE concernant les déversements en mer et autres incidents pertinents.

- Le Centre national des urgences environnementales (CNUE) d'ECCC, en fonction de sa capacité, et le MPO fourniront des commentaires et des conseils à l'Office sur les plans d'intervention en cas de déversement et l'analyse des avantages environnementaux nets, au besoin.
- Toutes les parties devront présenter des invitations à participer aux exercices pertinents d'intervention en cas de déversement et/ou aux séances de planification.
- Finaliser la mise à jour de 2018 de l'annexe A du PE d'ECCC et l'OCNEHE : Coopération en matière d'urgences environnementales pour tenir compte du régime des agents de traitement des déversements en mer et d'autres activités de coordination, le cas échéant.

Calendrier : En cours

Chefs d'équipe de projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Matthieu Dussault (ECCC)

Ressources de l'équipe de projet :

James Porter (ECCC)

Glen Herbert (MPO)

Janice Ray (OCNEHE)

Projet 7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures

Description du projet :

Lors d'un déversement majeur, il est important de surveiller à la fois le devenir des hydrocarbures et les effets sur l'environnement. Le but de ce projet est de développer un cadre permettant aux trois organismes de surveiller le devenir et les effets du déversement. L'objectif de la science opérationnelle sur place peut être de soutenir la mission d'aide à l'effort d'intervention en acquérant une meilleure compréhension du devenir et du comportement de la matière déversée, de soutenir l'application de la réglementation, et/ou l'évaluation des dommages environnementaux et les préoccupations de restauration. Bien que ce projet soit axé sur les activités extracôtières, un effort national sera fait pour qu'il s'applique à divers secteurs.

Une fois l'étude d'ECCC terminée, laquelle a pour but d'évaluer l'état actuel des connaissances en matière d'analyses scientifiques sur place et en laboratoire, pour appuyer la mission du Ministère en cas de déversement d'hydrocarbures, on envisagera d'élargir le cadre de surveillance des déversements pour y inclure des descriptions plus détaillées des rôles et des exigences des organismes fédéraux en matière de soutien scientifique opérationnel sur place, dont l'échantillonnage et les analyses liés à un déversement.

Livrables :

- Poursuite des discussions sur les questions/domaines nécessitant un travail en collaboration.
- Finaliser le document du cadre décrivant comment les trois organismes travailleront ensemble et donnant un aperçu des types d'information à recueillir, de l'équipement et des ressources disponibles.
Calendrier T1, 2019

Calendrier : En cours, sauf indication contraire

Chefs d'équipe de projet :

Stéphane Leblanc (ECCC-CNUE)

Patrick Lambert (ECCC-Section des urgences – science et technologie [SUST])
 Tom King (MPO-CRPGEE)
 Janice Ray (OCNEHE)

Projet 8 – Immersion en mer

Description du projet : Ce projet examine les exigences réglementaires en matière d’immersion en mer en ce qui concerne les activités entreprises par l’industrie des hydrocarbures extracôtiers.

Livrables :

- À titre de mesure provisoire, alors que la révision de la LCPE est en cours, ECCC travaillera avec l’OCNEHE pour rédiger des directives à l’intention des offices et de l’industrie afin de les aider à comprendre comment les dispositions de la LCPE relatives à l’immersion en mer s’appliquent actuellement aux activités communes du secteur.
- ECCC travaillera avec les offices pour communiquer à l’ACPP et à ses membres les directives actuelles sur l’application de l’immersion en mer de la LCPE dans le secteur.

Calendrier :

- Cible pour l’achèvement – T1, 2019
- Cible de l’effort de promotion de la conformité – T2, 2019

Chef d’équipe de projet :

Kevin Power (ECCC)
 Janice Ray (OCNEHE)

Projet 9 – Rapports d’étape

Description du projet :

Les membres du comité de mise en œuvre tiendront les signataires du protocole d’entente au courant de l’état des projets. Un rapport d’étape sera achevé au milieu de l’année et un rapport annuel sera finalisé d’ici le 31 décembre 2019 sur les progrès de l’année précédente aux termes du protocole d’entente.

Livrables :

- Synthèse semestrielle des progrès accomplis
- Rapport annuel au comité exécutif

Calendrier : Synthèse semestrielle : réunion de rédaction en mai et rapport final au plus tard le 30 juin 2019; synthèse annuelle : réunion de rédaction début novembre et rapport d’étape annuel avant le 31 décembre 2019.

Chef d’équipe de projet : Dena Murphy (OCNEHE)

Ressources de l’équipe de projet :

Lisa Fougère (ECCC), Rhea King (MPO, Maritimes)
 Alain Hébert (MPO, Golfe)

Approbations :

Pour ces motifs, les parties ont signé le présent protocole d'entente aux dates indiquées ci-après :

Pour : **Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers**



7 février 2019

7 February 2019
Date

M. Stuart Pinks
Chef de la direction

Pour : **Environnement et Changement climatique Canada**



28/1/19
Date

Mr. I.R. Geoffrey Mercer

28 janvier 2019

Directeur général régional
Régions de l'Atlantique et du Québec

Pour : **Pêches et Océans Canada**

FEV 18 2019
FEB

Pour : **Pêches et Océans Canada**



Mr. Serge Doucet

Date 18 février 2019

M. Serge Doucet
Directeur général régional (région du Golfe)

et



Jan 28, 2019
Date

Mme Mary-Ellen Valkenier
Directrice générale régionale (région des Maritimes)

28 janvier 2019